

**Class'Auto Import**

2646 ROUTE DE MONTABO

97300 Cayenne

Email : contact@classauto.gf

Tel : 0594377202

## PEUGEOT BOXER FOURGON TOLE L2H2 PREMIUM

(Ref:N194604)

0 KM



|                    |                       |
|--------------------|-----------------------|
| Cylindrée          | 2.2 cc                |
| Carburant          | DIESEL                |
| PUISSANCE (CV)     | 140 cv   6 ch (103kw) |
| CO2                | 240 g/km              |
| BOÎTES DE VITESSES | MANUELLE              |
| Portes             | 5                     |
| Carrosserie        | VU                    |
| KM                 | 10km                  |
| Immat              | 24/07/2023            |

Couleur  
GRIS FER

**39.584 € TVAC**

**-22% sur prix cat.**

## OPTIONS

3.5 T - Capucine - Climatisation automatique - Écran tactile - Système de navigation - Ce véhicule ne peut être vendu directement ou indirectement au Belux. - portes arrières tôleées 270° - Aide au stationnement arrière - Siège conducteur réglable lombaire - Suspension arrière bilame - Volant et pommeau de levier de vitesse en cuir -

## ÉQUIPEMENTS DE SÉRIE

accoudoir conducteur - aide au démarrage en cote - airbag conducteur - anneaux d'arrimage - antidémarrage - banquette 2 places avec fonction bureau - bluetooth - climatisation - cloison complète - commandes au volant - connexion mp3 - doubles portes arrière (non vitrées) avec butoirs à 180° - Écran tactile - jantes en tôle 15" - porte coulissante à droite - prise 12v - programme de stabilité électronique - régulateur et limiteur de vitesse - rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants - roue de secours - siège conducteur réglable en hauteur - start/stop automatique - système de contrôle de traction asr - usb - verrouillage centralisé des portes avec télécommande - vitres électriques avant - vitres teintées - volant réglable en profondeur

Compte tenu de l'évolution de la réglementation et des normes anti-pollutions, des écarts de taux de CO2 entre ce document et la carte grise peuvent être constatés. Nous ne pourrions être tenu responsable des conséquences financières sur le malus automobile.